

La COVID-19 et le transport scolaire

UNE ROUTE = un autobus scolaire

Trajet
AM
secondaire

Trajet
AM
élémentaire

Trajet
PM
secondaire

Trajet
PM
élémentaire

Le Bureau de santé publique avise le Consortium d'ANNULER SEULEMENT le trajet affecté par la COVID-19.

Par contre, pour des raisons de prévention et de santé et sécurité, le chauffeur de la route au complet est isolé.

S'il n'y a pas de chauffeur disponible pour les autres trajets, la route au complet pourrait être annulée. La santé et la sécurité sont notre priorité absolue.



Un cas de la COVID-19 à bord d'un autobus scolaire entraîne l'annulation du trajet du matin et de l'après-midi de l'élève affecté. Il est possible que deux chauffeurs soient tenus de s'isoler. S'il y a des transferts lors du trajet affecté, plus de chauffeurs pourraient être tenus de s'isoler.



On compte peu de chauffeurs d'autobus additionnels. Il est possible que tous les trajets sur la route soient annulés. Le transport de plusieurs écoles et élèves qui ne sont pas nécessairement affectés par la COVID-19 pourrait être perturbé puisque les routes sont partagées.



Les parents doivent aviser le Consortium si le transport n'est plus requis pour leur enfant. Sinon, le nom de l'enfant paraîtra sur la liste des enfants qui auront à s'isoler s'il y a un cas confirmé de la COVID-19.



Lorsque le transport est requis de nouveau pour un enfant, les parents doivent communiquer avec le Consortium. Le Consortium peut réassigner les enfants sur l'autobus avec un préavis de deux jours.



Tous les élèves de la maternelle à la 12^e année sont tenus de porter un masque sur l'autobus scolaire. Veuillez vous assurer que le masque est porté correctement. Le masque doit couvrir le nez et la bouche.



Si un cas de la COVID-19 se présente sur un trajet d'autobus, le Consortium enverra par courriel la lettre du bureau de Santé publique aux parents affectés. Les parents recevront aussi un appel automatisé. Veuillez vous assurer que votre numéro de téléphone et votre adresse courriel sont à jour auprès du Consortium.



Consulter le site web du Consortium **businfo.ca** afin de vérifier si le trajet de votre enfant est annulé ou en retard.

